

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XXI

MONTRÉAL, VENDREDI, 3 DÉCEMBRE 1897

No 14

2381... **MOYENNE DE 1896** ... 2381
ABONNÉS RÉGULIERS

Ça et là.

La Cour de Révision a confirmé un jugement de la Cour Supérieure dans la cause de F. B. Lafleur contre la Banque du Peuple. La cause provient de ce que Lafleur avait un chèque sur la banque, chèque sur lequel il n'a reçu que le quart du montant total et dont il réclame le paiement intégral. La cause restera en suspens jusqu'à l'expiration des deux années accordées par le Parlement pour la liquidation des opérations de la Banque.

Le dernier numéro de la *Gazette du Canada* publie les règlements pour l'inspection des bateaux à vapeur et pour l'examen des mécaniciens de bateaux à vapeur.

Ce document, malgré tout l'intérêt qu'il peut présenter pour le commerce de navigation est beaucoup trop long pour trouver place dans le corps de notre journal. Nous engageons donc nos lecteurs qui pourraient avoir besoin de ces règlements de se procurer le numéro 22 du *Canada Gazette* daté du 27 novembre, car nous ne croyons pas qu'aucun autre journal les publiera étant donné leur étendue.

Remarques d'un vieux voyageur :
"Si la prudence est la mère de la sûreté, la méfiance est l'aïeule de ce qu'on est convenu d'appeler l'abus de confiance."

"J'ai toujours observé que presque dans tous les cas où un patron avait eu à se plaindre de l'indécence d'un de ses employés, cet employé avait été ou était à l'emploi d'un patron méfiant."

"Donc de la prudence, mais pas de méfiance."

"On ne peut être méfiant sans motif. Si, dans les affaires il faut se méfier de celui avec qui on traite, il vaut mieux ne pas traiter

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an	\$2 00
Canada et États Unis un an	1 50
France et Union Postale, un an (15 francs)	3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration. L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal.

avec lui. S'il faut se méfier de son employé, il est préférable de se passer des services de cet employé."

On sait que le gouvernement américain avait demandé à nos ministres en tournée à Washington, de s'engager à interdire la pêche du phoque durant une année entière avant d'entrer en négociations pour le règlement de toutes les questions pendantes entre les États-Unis et le Canada.

Nous ne pouvons suspecter nos voisins d'avoir tendu un piège à nos gouvernants en obtenant d'eux tout d'abord la chose qu'ils avaient le plus à cœur d'obtenir et en ne nous donnant ensuite aucune satisfaction sur les autres points en dispute.

Si le gouvernement américain est de bonne foi il ne peut que se rallier à la proposition du gouvernement canadien qui est bien la plus logique : "régions toutes les questions d'un seul coup, celle des phoques comme les autres", a répondu le cabinet Laurier.

Or, il est à remarquer que, depuis cette réponse, les journaux américains qui, après la visite de sir W. Laurier à Washington, se montraient plus réservés et presque tendres pour nous Canadiens, commençant

de nouveau à nous traiter du haut de leur grandeur et à nous adresser des épithètes plus ou moins malsonnantes.

La morale à tirer de cette histoire, c'est que les Américains veulent que nous soyons pour eux de bons voisins prêts à satisfaire toutes leurs convoitises mais conserver par devers eux le droit de nous malmenner à leur guise. La limite qui sépare les deux pays n'est pas prêt de s'effacer : au contraire, la barrière qui divise les deux pays menace de s'élever encore plus haut.

Nos échevins sentent leur fin prochaine et font leur testament, en alignant les millions. Seulement, les millions qu'ils lèguent ainsi ne leur appartiennent pas et ils espèrent, non, mieux encore ils ont la certitude d'en avoir la gestion à leur résurrection lors des élections aujourd'hui très proches de nous.

Leur tactique n'est nullement maladroite, ils n'ignorent pas que la masse des ouvriers, disons la masse des électeurs ne verra dans leurs projets que la perspective des travaux que représentent les millions réclamés par les divers départements.

Certes, nous ne sommes nullement opposés aux entreprises et à la dépense qui assureront à notre ville des conditions hygiéniques meilleures, des rues praticables, des marchés convenables et qui donneront du pain aux ouvriers qui en demandent et en ont besoin. Il y a longtemps que nous rabâchons que toutes ces choses sont nécessaires.

Mais nous ne pouvons nous empêcher de nous souvenir du passé et de calculer les sommes immenses gaspillées en travaux mal faits, mal étudiés, ne répondant pas ou ne satisfaisant pas aux besoins d'une ville toujours grandissante. Nous ne pouvons nous empêcher de sou-